

### La mise en valeur du site naturel et paysage de l'Hof ter Musschen, Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL

Le projet de l'Hof ter Musschen a eu pour objet la préservation, la valorisation et l'animation d'un ancien paysage rural typique de l'est de Bruxelles. Situé en bordure du territoire régional, ce site de haute valeur biologique et paysagère se compose d'une ferme, de prairies humides, de roselières, de zones boisées, de friches, de vergers et d'un moulin. Partie d'une exploitation brabançonne du XVII<sup>e</sup> siècle ayant cessé ses activités en 1979, il est bordé au sud par la rivière Woluwe et par un important boulevard conduisant à la ville. Menacé, tant par l'extension du Campus universitaire Saint-Luc que par l'urbanisation, le projet de l'Hof ter Musschen a fait l'objet d'un véritable combat de la part des citoyens pour sa sauvegarde et la protection de ses valeurs historiques et biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, veille à assurer une gestion durable du paysage en y organisant des journées d'études de niveau scientifique ainsi que des actions de sensibilisation : remise en état du fournil, fauches, taille de saules, apiculture, animations scolaires et visites guidées. Ces activités ont permis de faire revivre un paysage pour le faire évoluer favorablement.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4<sup>e</sup> session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a permis de préserver un ancien paysage rural menacé depuis de nombreuses années par l'urbanisation des zones environnantes. Jouant un rôle clé dans la politique de développement durable de la région, il doit son existence à l'initiative d'habitants désireux de sauvegarder l'Hof ter Musschen afin de protéger ses importantes valeurs paysagères, tant historiques que biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, prend en charge la gestion durable du site et mène des actions de sensibilisation auprès de la population scolaire et du grand public. Les réalisations remarquables et les actions accomplies permettent ainsi de protéger, gérer et aménager le paysage pour le bien des générations présentes, et de le transmettre aux générations futures.